

LES ORIGINES

DE LA PROSE LITTÉRAIRE ARABE ⁽¹⁾

Je voudrais rechercher avec vous dans quelles conditions, et sous quelles influences, s'est formée la prose littéraire arabe, et en étudier, dans l'ordre chronologique, les plus anciens monuments.

Je n'étonnerai personne en constatant que, dans la littérature arabe comme dans toutes les littératures, la prose est une invention relativement tardive. Il faut voir en cette invention un fait notable, et peut-être même, à mon avis, le plus notable des faits dans l'histoire littéraire de tous les pays. En le tenant pour naturel, M. Jourdain péchait gravement. Très peu de peuples se sont créés spontanément une prose ; certains ne semblent jamais l'avoir tenté ; certains n'y sont jamais parvenus ; et ceux qui ont réussi dans l'entreprise y ont mis une remarquable lenteur. Partout, semble-t-il, la poésie a précédé la prose. Qu'il me suffise d'invoquer l'exemple de deux grands peuples prosateurs, les Grecs et nous-mêmes. Parmi les sociétés humaines de type archaïque, il n'en est guère qui n'aient leur poésie ; mais aucune ne paraît posséder de littérature en prose. Un gros livre posthume de l'apôtre du Sahara, le père de Foucauld, nous a récemment révélé la poésie des Touareg. Elle est abondante, charmante parfois, un peu monotone dans l'ensemble ; j'ajoute que comme toutes les poésies de primitifs — mais ceci est une autre question — elle a nettement le caractère d'une littérature d'école : elle fait usage

(1) Leçon d'ouverture du cours de « Langue et littérature arabes » professé au Collège de France.

d'une métrique savante et stable, distingue des genres, possède ses thèmes consacrés, fait la part trop belle aux clichés. Auparavant le même auteur avait publié un choix de textes touareg en prose. Or l'examen le plus superficiel du recueil révèle qu'il ne nous offre pas des productions spontanées d'écrivains touareg, mais bien des morceaux composés exprès sur la demande de l'enquêteur européen, le plus souvent d'après un canevas de son invention propre, ou même simplement traduits de textes français et arabes préalablement établis. Les Touareg ont incontestablement une poésie ; ils n'ont incontestablement pas de prose, et ne ressentent pas le besoin d'en avoir une.

La naissance de la prose dans les collectivités humaines implique d'abord, cela va de soi, une diffusion notable de ce procédé matériel de fixation de la chose exprimée qu'est l'écriture ; mais encore et surtout elle procède, semble-t-il, d'une révolution des esprits qui exige l'établissement entre les individus de rapports sociaux complexes. Le besoin d'exposer, de raisonner, de discuter, de convaincre auquel elle doit satisfaire est le fruit du progrès de la réflexion et de la culture logique. L'apparition de la prose coïncide avec l'éveil à la vie de l'esprit d'analyse et de l'esprit de synthèse et marque la première poussée de l'esprit scientifique. Il faut du temps à l'homme pour se libérer et libérer l'expression de sa pensée des vieilles contraintes de la mesure, du rythme, de la musique, pour renoncer aux joyaux magnifiques et barbares de la rime et de l'assonance. Il lui en faut plus encore pour arriver à cette idée simple et rare, que sa langue de tous les jours a sa noblesse et sa beauté propres, que le nombre vaut le rythme, que les « paroles pédestres » peuvent fournir matière d'art à l'égal des « paroles ailées ». En somme l'avènement de la prose à côté des vers dans l'histoire des peuples marque une conquête de l'intelligence sur la sensibilité. La langue des *Dieux* est la seule langue littéraire des sauvages. La prose est

la langue des *hommes* au sens le plus large et le plus noble du mot.

La prose, dans la littérature arabe, fait donc, au regard de la poésie, figure de nouvelle venue, presque d'intruse. Cependant elle y paraît moins récente que dans bien d'autres littératures. Il nous faut ici indiquer quelques dates. Elles marqueront les étapes de la route où nous vous proposons de nous suivre au cours des prochaines leçons.

Avant l'Islâm, l'Arabie a connu une poésie abondante et originale. De cette période antéislamique, nous possédons des milliers et des milliers de vers, attribués à de très nombreux poètes qui auraient fleuri dans les deux siècles immédiatement antérieurs à l'apparition du prophète Mohammed : en gros de 450 à 620 de notre ère. Avant d'être colligées, classées, mises par écrit, ces productions poétiques auraient vécu de 2 à 300 ans dans la mémoire des hommes, récitées et transmises par des rhapsodes. Nul n'ignore le caractère ruineux d'une telle tradition ; elle manque entièrement de sûreté, et aboutit, même chez les peuples primitifs dont la mémoire passe à bon droit pour plus étendue et plus fidèle que celle des civilisés, à un défigurement complet des œuvres transmises. Aussi bien, de cette vaste littérature poétique tout est-il incertain : la chronologie en est fantaisiste ; l'attribution des œuvres aux auteurs hésitante et largement arbitraire ; l'authenticité de nombreux vers ou même de pièces entières très sujette à caution. Cependant, au dire des critiques les plus autorisés, tout dans cette masse de poèmes n'est pas à rejeter et on admet généralement que nous possédons de la poésie antéislamique assez de fragments non adultérés pour prendre une idée juste de ce qu'elle fut dans son ensemble.

Mais ce que l'on peut affirmer, c'est que de l'Arabie antéislamique nous n'avons pas une seule ligne de prose authentique, et qu'en fait, la prose y était à peu près inconnue. Sans doute, dans les villes du Hidjâz et chez

les tribus du Nedjd, se racontait-on à la veillée (*samar*), la légende des anciens rois du Yémen, celle des peuples fabuleux qui passaient pour avoir été les premiers maîtres du pays, et aussi ces déformations de divers récits bibliques auxquels le Coran devait faire une si large part. Sans doute des apologues avaient-ils cours en ces milieux ; et aussi toute une collection de récits héroïques destinés à perpétuer la gloire acquise par les guerriers tribaux dans les razzias et les coups de main qui constituaient les gestes des Arabes *'ayyam el 'arab*. Mais tout cela ne saurait être considéré comme une littérature en prose. Et d'abord, le prosateur manquait. J'entends que nul ne s'était, semble-t-il, soucié de grouper ces éléments instables, d'en fixer les contours par une composition originale, de les revêtir volontairement, délibérément, d'une forme arrêtée et définitive, bref d'extraire de la masse amorphe et anonyme de ces *thèmes* littéraires une *œuvre* littéraire, portant sa marque propre.

Il est certain toutefois que l'Arabie antéislamique connaissait déjà un emploi particulier de la prose où l'individu pouvait déployer les ressources d'un talent personnel. Chez les Arabes, de tout temps amoureux de l'éloquence, le discours était dès lors en vogue. L'orateur appelé *khatîb* occupait dans son milieu un rang très élevé. Chaque tribu avait son orateur ou ses orateurs attitrés. C'est à eux qu'elle confiait le soin de défendre ses intérêts dans les palabres où s'affrontaient des groupes confédérés ou rivaux. Il leur incombait encore de relever le courage de leurs congénères, de les enflammer au combat, ou au contraire d'apaiser les haines, et d'amener la réconciliation solennelle de tribus longtemps ennemies : c'était là une tâche bien propre à manifester chez les individus l'aptitude à la création artistique ; et il faut, je crois, de toute nécessité, admettre que le discours ou *khutba*, avait, dès l'Arabie antéislamique, tous les caractères d'un genre littéraire en prose. De ces morceaux d'éloquence, nous ne possédons

naturellement aucun spécimen, puisque personne n'était là pour les recueillir et les fixer. Ceux qui figurent dans les anthologies classiques sont manifestement des faux : ils ont été fabriqués de toutes pièces par les philologues citadins de Baçra et de Koufa au ix^e et au x^e siècle. Mais ce qu'il importe de marquer — nous y reviendrons plus loin — c'est que l'Islâm a recueilli de l'Arabie ancienne l'usage des allocutions publiques et solennelles, qu'il l'a développé et régularisé en lui faisant une place dans la liturgie de son culte; qu'aussi bien il existe dans le monde arabe, aussi loin que nous y puissions remonter, une tradition ininterrompue de l'art oratoire, et qu'il faut probablement reconnaître au discours ou *khutba* une influence notable dans la formation et le développement de la prose littéraire arabe.

Nous arrivons aux temps nouveaux, à la période musulmane. De ses débuts, nous possédons un document d'une authenticité incontestable; c'est le Coran. Mais hâtons-nous de le dire : le Coran est de la prose rimée, et même, dans les morceaux les plus anciens et les plus beaux, de la prose cadencée. Si dans des parties plus récentes il se libère entièrement du rythme et de la mesure, il subit de bout en bout la contrainte de la rime et de l'assonance. On est donc fondé à refuser à la langue du Coran le nom de prose au sens plein et strict du mot. J'ajoute que l'influence du livre saint sur le développement de la plus ancienne prose littéraire arabe est infiniment moins considérable qu'on ne serait tenté de le croire. Il représente, vous le savez, pour les musulmans, la parole de Dieu et le chef-d'œuvre inégalable. Sa majesté et sa perfection l'isolent; et de très bonne heure, il a paru vain et même sacrilège de le vouloir imiter.

Le premier siècle de l'ère musulmane est l'époque des Omeyyades de Damas. La production littéraire y est intense. Une pléiade de très grands poètes y continue magnifiquement les bardes bédouins de l'Arabie antéisl-

mique. Et c'est à cet âge que se place la véritable naissance de la prose arabe : une prose où l'on distingue des genres, pour laquelle on connaît des titres d'ouvrages, des noms d'écrivains, et dont la fixation immédiate par l'écriture assure la conservation : conservation bien imparfaite, dois-je m'empresser d'ajouter, car, en réalité, aucune des œuvres de cette époque ne nous est parvenue directement et sous la forme originelle. Si nous en pouvons prendre quelque idée, c'est par l'intermédiaire d'écrivains postérieurs qui nous en ont conservé d'importants fragments.

Et d'abord, nous trouvons des historiens. Chez beaucoup de peuples, semble-t-il, les premiers ouvrages en prose ont été des chroniques. Qu'il nous suffise de rappeler les noms d'Hérodote chez les Grecs, et de Villehardouin chez nous. Des hommes de guerre ressentent le désir de raconter leurs campagnes. Des patriotes, des croyants, ou de simples curieux s'appliquent à perpétuer le souvenir des faits héroïques où leur clan, leur cité, la communauté religieuse à laquelle ils appartiennent doit trouver ses titres de gloire. C'est à n'en pas douter à un tel besoin de glorification qu'il faut attribuer la naissance de l'historiographie arabe. Elle continue en somme dans un monde renouvelé et singulièrement élargi la tradition antéislamique des vieux récits anonymes sur les *gestes des Arabes* (*'ayyâm el 'arab*). Plus tard, elle changera de caractère sous l'influence de la Perse et se muera en une annalistique d'archivistes. Mais ses premiers pas sont menus, et son allure d'enfant modeste. Elle semble ignorer les ouvrages d'ensemble, et procède par petits récits détachés : relation de telle ou telle campagne du Prophète, de telle ou telle des grandes conquêtes qui ont illustré l'époque des premiers califes, et aussi des luttes de tribus ou de partis dont l'Islâm a commencé d'être le champ-clos 20 ans à peine après la mort de Mohammed. Au plus célèbre de ces premiers historiens, un certain Abou Mikhnaf, qui écrivait vers la

fin du VII^e siècle de notre ère, une trentaine de telles monographies sont attribuées. Aucune, je le répète, ne nous est directement conservée, mais nous n'en connaissons pas moins assez exactement l'œuvre du vieux prosateur. Il faut nous féliciter en l'occurrence que, suivant le mot de Renan, le plagiat soit en Orient la règle de l'historiographie. Tabarî, célèbre annaliste du IX^e siècle, a eu entre les mains les écrits d'Abou Mikhnaf et y a largement puisé. Or nous avons par bonheur affaire en Tabarî à un honnête plagiaire, à un compilateur scrupuleux qui cite ses sources, juxtapose les récits, ne se préoccupe ni de les concilier, ni de les fondre, ni de les rajeunir : un bon monstre qui avale gloutonnement, mais ne digère pas, si bien qu'en lui ouvrant le ventre, on retrouve intacts les corps de ses victimes. Nous pouvons donc, grâce à la diligente paresse de Tabarî, nous faire une idée de la manière et du style d'Abou Mikhnaf. Ils témoignent dans l'ensemble d'une grande maladresse littéraire. Nous avons vraiment là les premiers balbutiements d'une prose. La narration se poursuit lentement, sans nul souci du relief, également incolore, également minutieuse, pour les grands et les petits événements. La nudité du style n'y est pas le dépouillement volontaire d'un artiste consommé, mais bien indigence pure. La phrase est généralement très courte, souvent réduite à ses plus simples éléments ; et, si elle s'allonge un peu, la syntaxe trahit l'auteur, et l'expression devient obscure. Mais il faut savoir gré à Abou Mikhnaf d'avoir fait volontiers parler les personnages qu'il met en scène. Bien entendu, il prétend, et de bonne foi sans doute, rapporter leurs propos d'après des témoins auriculaires. En fait, nous trouvons là d'excellents exemples de la conversation en langue arabe au premier siècle de l'Hégire. Ce sont ces petits dialogues qui font le charme et le principal intérêt de ces vieux récits inexpérimentés.

Cet âge des Omeyyades vit également la première mise par écrit des hadîth ; c'est-à-dire des informations rela-

tives aux paroles et aux actes de Mohammed et de ses compagnons. Il était naturel qu'on cherchât dans les milieux dévots à recueillir tout ce qui se pouvait connaître touchant la vie et les propos du Prophète. Il était utile aussi pour les partis et les sectes de pouvoir invoquer à l'appui de leurs opinions ou de leurs doctrines les enseignements exprès ou tacites du fondateur de la vraie religion ; et il était naturel enfin, quand on n'en connaissait pas, qu'on en forgeât avec la naïve improbité particulière aux convictions fortes et sincères. Autant que nous en pouvons juger d'après des informations vraisemblables, les premières collections de hadîth avaient des dimensions très modestes. C'étaient de petits recueils, des cahiers de *λογία* destinés à l'instruction, l'édification ou la documentation de cercles restreints. Nous n'en possédons aucun. Mais il est à peu près certain que le contenu en est passé dans la volumineuse somme des traditions colligée au ix^e siècle. Il demeure entendu, après ce que nous venons de dire, qu'il serait imprudent de considérer un seul hadîth comme un propos authentique du Prophète. Mais on peut croire qu'en certaines parties, la littérature des traditions nous fournit, à l'égal des récits historiques d'Abou Mikhnaf, des spécimens fort précieux de la plus ancienne prose arabe. La langue en est simple et nettement archaïque et ignore, en général, toute recherche d'art. Elle est parfois embarrassée et chargée de redites, parfois d'une concision qui confine à l'obscurité, et en a rendu difficile, des les xi^e et xii^e siècles, l'intelligence entière. Le hadîth a été abondamment commenté aux âges suivants par toute une école de philologues indigènes ; il est visible, et ils l'avouent parfois, qu'ils avaient perdu le sens exact de certains passages.

J'ai dit tout à l'heure que l'Islâm avait reçu de l'Arabie l'usage de l'allocution publique et qu'il l'avait développé. La vie politique et religieuse du jeune empire arabe au premier siècle de l'Hégire ne diminua pas la situation

des orateurs. Elle l'accrut au contraire, en même temps que la fondation de grands centres urbains fournissait aux discoureurs des auditoires plus denses et plus faciles à atteindre. Et tout d'abord, une des plus anciennes pratiques du culte et des plus tôt régularisées imposait au chef de la communauté musulmane l'obligation d'une allocution solennelle à la prière générale du vendredi et à certains jours insignes de l'année religieuse. Les souverains omeyyades à Damas, les gouverneurs qui les représentaient dans les capitales régionales de l'Arabie, de la Mésopotamie et de l'Égypte, remplirent toujours très exactement ce devoir de leur charge, devoir dont le souci, dit l'un d'eux, lui faisait parfois blanchir prématurément les cheveux. Ils y tenaient même jalousement comme à l'une des prérogatives essentielles du pouvoir, et en outre, ils n'hésitaient pas à s'adresser publiquement en bien d'autres occasions à des groupes plus ou moins étendus de leurs sujets ou de leurs administrés.

D'autre part, les orateurs de tribus ne disparurent pas avec l'avènement de la religion nouvelle. Dans les villes neuves de la Mésopotamie, rapidement peuplées d'émigrants originaires de tous les points de l'Arabie, les cadres de la cité ne remplacèrent pas immédiatement les vieux cadres de l'organisation tribale. Ils s'y superposèrent. Chaque tribu se groupa dans un quartier distinct des cités ; elle y eut son oratoire à elle, sa paroisse, et ses prédicants favoris, dont l'éloquence paraît avoir été souvent passablement profane. Il ne manquait donc pas d'orateurs de bonne volonté dans les cours des habitations particulières, aux carrefours des rues, dans les parcs à caravanes situés aux portes des villes, et au pied des colonnes des mosquées.

Enfin les sectes et les partis, qui divisèrent l'Islâm dès le premier siècle et rendirent souvent précaire l'exercice du pouvoir eurent leurs missionnaires attitrés. Et il ne paraît pas douteux que l'intensité d'une telle propagande, la nécessité d'exposer des programmes politiques

ou de discuter sur le dogme ne plièrent dès lors un peu la prose arabe à l'expression des idées abstraites et du raisonnement logique.

Diverses anthologies classiques consacrent un chapitre à part aux discours attribués aux premiers califes, aux princes omeyyades, aux gouverneurs célèbres, aux chefs des sectes khâridjites et chiites. Comme les discours des héros antéislamiques contenus dans les mêmes recueils, ces spécimens d'éloquence sont manifestement des faux. Certains d'entre eux nous sont même présentés sous la forme de professions de foi in extremis, de testaments politiques, de recommandations suprêmes adressées par d'illustres personnages, sur leur lit de mort, à leur proche entourage, à leurs partisans ou à leurs successeurs. La supercherie est ici naïve : en ces morceaux d'éloquence de moribonds, la vraisemblance elle-même n'est pas plus respectée qu'en tel de nos opéras où le héros exhale son dernier souffle dans un ut de poitrine.

A quelques exceptions près, que nous allons indiquer tout à l'heure, rien de tous ces discours ne devait être écrit. Or retenir de la prose à une première audition est un tour de force difficilement réalisable, même pour les mémoires les mieux exercées. Il est possible cependant que certaines formules saisissantes aient particulièrement frappé les assistants et se soient gravées dans les esprits. Tout n'est donc peut-être pas à rejeter en bloc, dans cette littérature dans l'ensemble fabriquée et manifestement conventionnelle. D'une de ces allocutions les plus célèbres, celle qu'adressa aux habitants de Koufa, le terrible et éloquent gouverneur omeyyade El-Hajjaj, nous possédons plusieurs versions assez différentes les unes des autres. Toutes ne s'accordent parfaitement que sur les citations poétiques, les dictons et les proverbes dont cet homme impitoyable aurait orné son discours ; c'est-à-dire sur ce que les auditeurs ont pu retenir parce qu'ils le connaissaient déjà.

Nous avons la preuve cependant que, dès le premier

siècle de l'Hégire, certains discours avaient été mis par écrit. L'écrivain El-Jâhiz nous apprend qu'il existait un recueil des discours de Wâcil ben 'Atâ, fondateur de la secte mo'azilite. Cet éloquent personnage était affecté d'un vilain défaut de prononciation. Il ne pouvait articuler le râ, l'r roulé lingual, et s'appliquait à éviter dans ses allocutions tous les mots contenant la consonne rebelle. Il les composait donc généralement avec soin, et par écrit. Tabarî enfin nous affirme qu'il circulait dans les milieux khâridjites des recueils de sermons composés par les propagandistes célèbres du parti. Il nous rapporte in extenso un spécimen de l'art oratoire de ces sectaires ; la pensée y est faible et le style indigent.

Pour cette époque déjà, à côté du discours nous trouvons citée l'épître ou *risâla* ; c'est souvent aux mêmes personnages que sont attribués à la fois des discours et des épîtres. Il semble qu'aucun spécimen ancien de ce genre littéraire particulier ne nous ait été conservé. Mais par ce qu'est l'épître à l'âge immédiat postérieur, nous pouvons juger avec beaucoup de vraisemblance de ce qu'elle fut à ses débuts. C'était, et par là s'explique qu'elle soit mentionnée conjointement avec le discours, un discours ou un sermon par correspondance, une série de réflexions morales, d'exhortations pieuses ou de conseils de sagesse adressés à un puissant de la terre, ou à un ami, ou à un groupe d'amis. Les chefs de partis et de sectes rédigeaient aussi des *risâla* soit dans un but de propagande, soit pour l'instruction de leurs adeptes. Dans la littérature des âges suivants le nom d'épître fera fortune. Il sera donné à des écrits fort étendus, parfois à de volumineux traités de droit ; et les formules initiales de la correspondance conservées dans les préambules de ces ouvrages, deviendront simple fiction littéraire. Mais à l'époque ancienne, l'épître a toujours été un morceau de peu d'étendue et la forme proprement épistolaire y répond à une réalité.

De cette revue rapide et sommaire, nous pouvons con-

clure que, vers la fin du premier siècle de l'Hégire, au début de notre VIII^e siècle, la composition d'écrits en prose était devenue une pratique courante dans les diverses provinces de l'empire arabe. L'histoire, le discours, l'épître, constituaient des genres définis et assez cultivés. La mise par écrit des traditions du Prophète avait commencé ; et tout porte à croire, bien que nous ne puissions rien affirmer à ce sujet, que quelques ébauches d'une littérature juridique, exégétique et théologique se dégagait déjà de l'enseignement oral des écoles et des sectes. La langue de ces compositions, autant que nous en pouvons juger, était simple et sèche. Elle manquait de souffle, d'ampleur et de souplesse. Mais elle avait le mérite, assez rare dans les proses naissantes, d'être entièrement dégagée de la poésie. C'est alors qu'un écrivain bien doué et bien préparé s'empara de ce médiocre instrument, et lui apporta des perfectionnements tels qu'en l'état actuel de nos connaissances nous devons, avec les philologues indigènes, le considérer comme le véritable créateur de la prose littéraire arabe. Il appartenait à une vieille famille de fonctionnaires persans, et unissait à une forte culture arabe une forte culture persane. C'était un zoroastrien converti de fraîche date à l'Islâm et dont les convictions musulmanes semblent bien n'avoir jamais été très solides. Avant sa conversion, il portait le nom iranien de Rôzbih, et son père, surnommé El-Mouqaffa', l'homme aux doigts recroquevillés, s'appelait proprement d'un autre nom iranien, celui de Dâ-dôyé.

Il composa en arabe quelques traités originaux ; mais surtout, il traduisit du pehlewî un certain nombre d'ouvrages, des traités de morale pratique et de sagesse politique ou d'agréables fictions. C'est notamment à l'adaptation en arabe de la version pehlewîe du Pantchatantra, le livre de Kalîla et Dimna, qu'il doit sa célébrité. Son succès fut énorme et son influence très forte. Elle s'exerça sur les plus notoires des écrivains ses contemporains et

particulièrement sur un certain 'Abd el-Hamîd ben Yahyâ, lui aussi d'origine étrangère, qui le premier aurait fait de l'épître, par l'ampleur qu'il lui donna et par la variété des sujets profanes qu'il osa y aborder, un véritable genre littéraire. Une tradition un peu suspecte fait au reste de 'Abd el-Hamîd et d'Ibn el-Moqaffa' des amis inséparables et dévoués l'un à l'autre jusqu'à la mort.

C'est d'Ibn el-Moqaffa', que se réclame toute la grande école de prosateurs arabes du ix^e siècle, Sahl b. Hâroûn, El-Jâhiz, Ibn Qotayba, et c'est sûrement de lui qu'elle procède. Bien plus, c'est en ses écrits qu'aujourd'hui même les nouveaux écrivains de la Syrie et de l'Égypte, appliqués à rénover la prose arabe et à en faire l'instrument d'expression d'une civilisation moderne, vont chercher des modèles. De fait, Ibn El-Moqaffa' apportait aux plus cultivés de ses contemporains, pour le fonds comme pour la forme, de très grandes nouveautés. Il leur découvrait dans la langue arabe des ressources insoupçonnées. Les courtes sentences gnomiques du vieux sémitisme faisaient place en ses écrits au développement ample et subtil de beaux lieux communs. Aux phrases courtes et naïvement juxtaposées des anciens prosateurs, il substituait une période articulée et nombreuse, portant, avec une aisance relative et sans trop perdre l'équilibre, toute une charge d'incidentes.

Ainsi donc, c'est proprement dans des traductions ou des adaptations de l'Iranien que la prose arabe littéraire a produit ses premiers chefs-d'œuvre. Le fait mérite réflexion. Nous possédons un certain nombre des écrits d'Ibn El-Moqaffa', mais les originaux pehlewis des ouvrages mis par lui en arabe paraissent malheureusement perdus pour toujours. Une confrontation qui aurait été riche d'enseignements nous est donc interdite. Les versions d'Ibn El-Moqaffa' serraient-elles le texte de près ou usaient-elles avec lui d'une certaine liberté ? Sa prose arabe s'appliquait-elle à épouser les contours de la phrase pehlewie, à en reproduire le tour, le mouvement et la

coupe ? Pour tout dire, dans quelle mesure la langue iranienne de l'original influençait-elle la langue sémitique du traducteur ? Autant de questions d'un intérêt capital, auxquelles, dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de donner une réponse précise ou même la moindre réponse.

Cependant il n'est pas absurde de penser que comme il en est d'ordinaire des transpositions de texte d'une langue dans une autre, les ouvrages d'Ibn El-Moqaffa' devaient sentir la traduction, et qu'en dehors de leur incontestable mérite et du caractère inédit du sujet, un léger parfum d'extranéité dans la forme en fit pour une part la nouveauté et en assura le succès.

Et en guise de conclusion je dirai : il n'est pas absurde de croire et d'affirmer que dans le débat qui doit s'ouvrir sur les origines de la prose littéraire arabe, le dernier mot ne peut appartenir qu'à un savant, à la fois linguiste et philologue, à la fois versé dans la connaissance de l'arabe classique et de l'iranien moyen. Lui seul sera suffisamment armé pour proposer une solution raisonnable de ce problème limité sans doute dans le temps et dans l'espace, mais passionnant à plus d'un titre, et notamment parce que, si particulier qu'il soit, il se rattache à un des plus vastes problèmes de la linguistique générale : j'entends la grave, inéluctable et irritante question des *substrats*.

William MARÇAIS,
Membre de l'Institut.

